

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 18 octobre 2018*

**DELIBERATION N° 169/10/2018 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

*L'an deux mille dix-huit, le jeudi 18 octobre à 17h30, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 12 octobre 2018.*

**Présents Titulaires : 38**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Annie GUILLOT, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Pierre-Antoine LEVI, Pauline MINER, Christian MOULIS, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Thierry VIALLO, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 9**

Mesdames, Messieurs, Jean-Luc BUDOIA à Philippe FRANCOIS, Paul GRAND à Bernard GISQUET, Clarisse HEULLAND à Christian PEREZ, Sophie LARAN à Marie-Claude BERLY, Christine MOLLIN à Jean-Louis IBRES, Paulette MULLER-DUPONT à Christian MOULIS, Valérie RABAULT à José GONZALEZ, Gaël TABARLY à Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX à Bernard PAILLARES.

**Absent Excusé : 1**

Monsieur, Benoit IBRES.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Christian PEREZ**

**Madame Françoise PIZZINI donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,  
Vu le tableau des emplois annexé au budget de l'exercice en cours,  
Vu les crédits ouverts au Budget de l'exercice,  
Vu l'avis du Comité technique du 27 septembre 2018,  
Du fait des mouvements liés à la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences justifiés par l'existence des emplois en lien avec les besoins de la collectivité,

Il est proposé au Conseil Communautaire de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Tableau des effectifs GMCA Suppressions

**FILIERE ADMINISTRATIVE**

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppressions	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Attaché hors classe	A	1	-1	0	0
Attaché	A	12	-1	11	10
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	13	-1	12	11
Adjoint administratif	C	9	-2	7	6

**FILIERE TECHNIQUE**

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppressions	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Ingénieur Principal	A	6	-1	5	5
Ingénieur	A	6	-1	5	4
Technicien principal de 2ème classe	B	8	-1	7	7
Technicien	B	2	-1	1	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	13	-1	12	11

Adjoint technique	C	53	-6	47	44
-------------------	---	----	----	----	----

#### FILIERE CULTURELLE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppressions	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	7	-2	5	5
Assistant enseignement artistique principal de 1ère classe	B	38	-3	35	33

#### FILIERE ANIMATION

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Sup-pressions	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Animateur principal de 2ème classe	B	1	-1	0	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	13	-3	10	9
Adjoint territorial d'animation	C	13	-2	11	10

#### FILIERE SPORTIVE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppression	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Opérateur des APS qualifié	C	1	-1	0	0

#### EMPLOIS SPECIFIQUES

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppression	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Apprentis – CAE - Adulte relais	C	5	-2	3	2

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 2 octobre 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- modifier le tableau des effectifs, tel que présenté ci-dessus.

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- de modifier le tableau des effectifs, tel que présenté ci-dessus.

#### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**22 OCT. 2018**

De sa publication le :

**22 OCT. 2018**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 18 octobre 2018

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

